



Accessibilité

La SSR – Offres SSR sans obstacles

©SRG SSR

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées est entrée en vigueur en Suisse en 2014. L'accessibilité fait partie, avec l'égalité et l'inclusion, des objectifs de cette Convention. Les personnes atteintes de déficiences sensorielles peuvent consommer les médias grâce à divers outils et technologies. Dans ce cadre, la SSR met principalement à leur disposition le sous-titrage, le doublage en langue des signes et l'audiodescription.

En décembre 2022, la SSR a conclu avec ses organisations partenaires un nouvel accord portant sur les prestations destinées aux personnes atteintes de déficiences sensorielles. Elle s'y engage à continuer à développer ses prestations pour les personnes malentendantes et malvoyantes d'ici 2027 et à améliorer l'accès à ses offres.

Concrètement, la SSR entend sous-titrer toutes les émissions rédactionnelles télévisées et augmenter la part des émissions sous-titrées dans l'offre en ligne. Les émissions en première diffusion doublées en langue des signes doivent passer à 1300 heures; les émissions audiodescrites à 2000 heures. L'accès pour toutes et tous aux sites web et applications est également amélioré en continu.

Les bases légales de l'offre programmatique sont définies par la loi sur la radio et la télévision de 2016 ([LRTV](#)) et par son ordonnance de 2007 ([ORTV](#)) comme indiqué plus bas. Avec ses prestations en faveur des personnes atteintes d'un handicap sensoriel, la SSR dépasse déjà les prescriptions réglementaires. En 2022, la SSR a investi près de **17 millions de francs** dans son offre de programmes à destination de ce public (sous-titrage, doublage en langue des signes, audiodescription).

Pour les personnes atteintes de déficiences auditives

Plus de **10 000** personnes sourdes vivent en Suisse. On estime par ailleurs à 600 000 le nombre de personnes légèrement à fortement malentendantes. On parle de déficient.es auditif.ves (source: [Sonos](#)).

Pour les personnes sourdes ou malentendantes, l'image peut être complétée par un **sous-titrage** et un doublage en **langue des signes** facilitant le décodage des informations visuelles et des éléments de divertissement.

- Aujourd'hui, la SSR **sous-titre 80 % de son offre télévisée linéaire**. Soit, pour **2022**, un total de **46 798** heures. D'ici 2027, la SSR vise le sous-titrage intégral de toutes les émissions rédactionnelles diffusées à la télévision.
- Les offres en ligne de RSI, RTR, SRF, RTS et SWI swissinfo.ch peuvent être regardées avec des sous-titres. Sur ses **plateformes en ligne** aussi, la SSR augmente sa part **d'émissions sous-titrées**, mais cela dépend fortement du niveau de développement des systèmes automatisés et de leur qualité.
- Quant aux **émissions doublées en langue des signes**, au moins 1000 heures sont déjà proposées en première diffusion. Il est prévu d'atteindre 1 300 heures d'ici 2027, la priorité étant accordée aux contenus politiques et aux contenus pour enfants et jeunes.

Langue des signes: exemples et chiffres du programme

Depuis 2008, la RSI, la RTS et SRF diffusent chaque jour une édition de leur téléjournal doublée en langue des signes. Les allocutions du Conseil fédéral sur les votations fédérales, l'émission nationale du 1er août ainsi que l'allocution du Conseil fédéral lors de la Journée des malades sont également disponibles en langue des signes. Sur SRF, les émissions «Meteo», «Kassensturz», «Puls», «Rundschau», «Schweiz aktuell», «SRF Kids News» et «Einstein » sont également diffusées en langue des signes. Sur la RTS, les émissions doublées sont «A bon entendeur», «T.T.C. – Toutes taxes comprises», «Caravane FM», «Dans la tête de» et «36.9°», et sur la RSI, la série «Rendez-vous al parco» et l'émission «Salirò». «Ensemble», l'émission pour enfants «Helveticus» produite avec des traducteur.trices sourd.es et l'émission en langue des signes «Signes» ont été diffusées dans toutes les régions en 2022.



Le Tagesschau SRF doublé en langue des signes

En 2022, la SSR a diffusé **1045 heures de contenus doublés en langue des signes** (hors conférences de presse): 397 heures pour SRF, 317 heures pour la RTS et 331 heures pour la RSI (HbbTV comprise).

Pour les personnes atteintes de déficiences visuelles

Selon une étude de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles datant de 2020, près de **377 000** déficient.es visuel.les vivent en Suisse, soit plus de **4 %** de la population suisse. Sur ces 377 000 personnes, environ 50 000 sont aveugles. Le reste des personnes atteintes de déficiences visuelles, bien plus nombreuses, ont encore une capacité visuelle (source: [SBV FSA](#)).

Malgré leur handicap, pour bon nombre de ces personnes, la télévision est un média d'information et de divertissement très apprécié. La **partie parlée** des émissions d'information et de documentation aide les personnes malvoyantes à comprendre le contenu dans une large mesure. C'est plus compliqué avec les films de fiction. Mais dans de nombreux cas, le contexte permet de comprendre l'action même sans image.

Pour les téléspectateur.trices souffrant de déficiences visuelles, la SSR diffuse des **films en audiodescription**, c'est-à-dire dotés d'un deuxième canal stéréo décrivant oralement l'image et l'action.

- La SSR veut développer les **émissions en audiodescription** de manière substantielle, en passant de **1 300 heures aujourd'hui** à 2000 heures en 2027. La SSR s'engage à acheter et à diffuser des contenus audiodécrits, pour autant que cela soit judicieux d'un point de vue économique, logistique et qualitatif.
- La SSR améliore continuellement **l'accès à ses sites web et applications** et rend toute nouvelle plateforme accessible dès sa conception.

Audiodescription: exemples et chiffres du programme

Grâce à l'audiodescription, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent suivre ce qui se passe à l'écran. En 2022, la SSR a diffusé 1329 heures de programmes audiodécrits (rediffusions comprises), parmi lesquels des quiz, des documentaires, des films et des séries. La série en quatre parties «Des Suisses dans le golfe Persique», la série policière «Wilder» et «Signes» ont par exemple été proposées en audiodescription dans l'ensemble des régions linguistiques. Au total, la RSI, la RTS et SRF ont diffusé respectivement 194, 414 et 721 heures de programmes audiodécrits.

Plus de progrès – grâce aux nouvelles technologies

La SSR a pour objectif d'augmenter continuellement la part de productions destinées aux personnes souffrant d'un handicap sensoriel, notamment à travers sa filiale SWISS TXT, qui s'engage en tant que centre de compétences pour les services d'accessibilité. SWISS TXT réalise, en collaboration avec des universités et des institutions européennes, des programmes d'innovation qui permettent le sous-titrage à l'aide de la reconnaissance automatique de la parole ou qui font avancer et testent l'utilisation d'avatars en langue des signes et de systèmes assistés par l'intelligence artificielle (IA) pour l'audiodescription. Il est important de collaborer avec les associations de personnes concernées afin de s'assurer que les technologies sont utilisées à bon escient.

La filiale SWISS TXT sous-titre depuis 30 ans les émissions TV des unités d'entreprise SSR RSI, RTS et SRF. En outre, SWISS TXT fournit à la SSR des prestations d'audiodescription et de langue des signes en allemand, français et italien ou dans la langue des signes correspondante et fait également appel à des traducteur.trices sourd.es. Les prestations comprennent le processus de production complet, de la production du script à la gravure de la piste audio dans le fichier vidéo pour l'audiodescription en passant par l'enregistrement de la voix off.

Bases légales

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées est entrée en vigueur en Suisse en 2014. L'accessibilité fait partie, avec l'égalité et l'inclusion, des objectifs de cette Convention.

Les bases légales de l'offre programmatique sont définies par la loi sur la radio et la télévision de 2016 ([LRTV](#)) et par son ordonnance de 2007 (ORTV) comme suit:

Art. 7 **Autres exigences imposées aux diffuseurs de programmes de télévision**

- 3 Les diffuseurs proposant des programmes nationaux ou régionaux-linguistiques doivent rendre accessible aux malentendants et aux malvoyants une proportion appropriée de leurs émissions.
- 4 Les diffuseurs de programmes de télévision régionaux titulaires d'une concession procèdent au sous-titrage des principales émissions d'information. Le Conseil fédéral fixe l'étendue de l'obligation. Les frais induits par l'adaptation des émissions à l'intention des malentendants sont financés intégralement par la redevance de radio-télévision (art. 68 a).

Art. 24 **Mandat**

- 3 Le Conseil fédéral fixe les principes régissant la prise en compte des besoins des personnes atteintes de déficiences sensorielles. Il détermine notamment dans quelle proportion des émissions spéciales doivent être offertes dans la langue des signes pour les malentendants.

Les détails sont réglés par l'ordonnance sur la radio et la télévision ([ORTV](#)).

SSR, août 2023